



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2010

PROGRAMME PILOTE DE REHABILITATION ET DE DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN RDC



**PROJET AEPA SUD – KIVU
RDC0504312
RDC0708811**

TABLE DES MATIÈRES

1 FICHE PROJET	6
2 RÉSUMÉ.....	7
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	10
2.2 POINTS SAILLANTS.....	12
2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	14
3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....	17
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	19
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	19
4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE	20
4.2.1 Indicateurs.....	20
4.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	20
4.2.3 Risques & hypothèses	21
4.2.4 Critères de qualité	22
4.2.5 Impact	22
4.2.6 Leçons apprises et recommandations	22
4.3 RÉSULTAT 1	24
4.3.1 Indicateurs.....	24
4.3.2 Bilan activités	25
4.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	25
4.3.4 Risques et hypothèses.....	27
4.3.5 Critères de qualité	28
4.3.6 Exécution budgétaire	28
4.3.7 Leçons apprises et recommandations	28
4.4 RÉSULTAT 2	30
4.4.1 Indicateurs.....	30
4.4.2 Bilan activités	31
4.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	31
4.4.4 Risques et hypothèses.....	32
4.4.5 Critères de qualité	33
4.4.6 Exécution budgétaire	33

4.4.7	Leçons apprises et recommandations	33
4.5	RÉSULTAT 3	35
4.5.1	Indicateurs.....	35
4.5.2	Bilan activités	35
4.5.3	Analyse des progrès réalisés.....	35
4.5.4	Risques et hypothèses.....	35
4.5.5	Critères de qualité	36
4.5.6	Exécution budgétaire	36
4.5.7	Leçons apprises et recommandations	36
4.6	RÉSULTAT 4	38
4.6.1	Indicateurs.....	38
4.6.2	Bilan activités	38
4.6.3	Analyse des progrès réalisés.....	38
4.6.4	Risques et hypothèses.....	39
4.6.5	Critères de qualité	39
4.6.6	Exécution budgétaire	39
4.6.7	Leçons apprises et recommandations	39
4.7	RÉSULTAT 5	41
4.7.1	Indicateurs.....	41
4.7.2	Bilan activités	41
4.7.3	Analyse des progrès réalisés.....	41
4.7.4	Risques et hypothèses.....	41
4.7.5	Critères de qualité	41
4.7.6	Exécution budgétaire	41
4.7.7	Leçons apprises et recommandations	42
4.8	RÉSULTAT 6	43
4.8.1	Indicateurs.....	43
4.8.2	Bilan activités	43
4.8.3	Analyse des progrès réalisés.....	43
4.8.4	Risques et hypothèses.....	43
4.8.5	Critères de qualité	43
4.8.6	Exécution budgétaire	44
4.8.7	Leçons apprises et recommandations	44
4.9	RÉSULTAT 7	45
4.9.1	Indicateurs.....	45
4.9.2	Bilan activités	45
4.9.3	Analyse des progrès réalisés.....	45
4.9.4	Risques et hypothèses.....	45
4.9.5	Critères de qualité	46

4.9.6	Exécution budgétaire	46
4.9.7	Leçons apprises et recommandations	46
5	BÉNÉFICIAIRES	47
6	SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	49
7	ANNEXES.....	50

Liste des abréviations et acronymes

ACT	African Commodities Transport
AG	Assemblée Générale
ASUREP	Association des Usagers de Réseau d'Eau Potable
ATI	Assistant Technique International
BEP	Bureau d'Exécution du Projet
BIOSADEC	Centre d'appui, Promotion de la santé et de Développement
CA	Conseil d'Administration
CAC	Cellule d'Appui et de Coordination
CC	Commission de Contrôle
CEL.MP	Cellule de Marchés Publics
CPAEA	Comité Provincial d'Action de l'Eau et Assainissement
CPR	Centre de Promotion Rurale
CSC	Cahier Spécial de Charges
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DTF	Document Technique et Financier
IA	Interface d'Accompagnement
ITA	Interface Technique d'Accompagnement
EMP	Evaluation mi-parcours
PE	Polyéthylène
PFMT	Porto folio Management Team
PST	Project Support Team
PVC	Polychlorure de Vinyle
SNHR	Service National d'Hydraulique Rurale
UG	Unité de Gestion des ASUREP

1 Fiche projet

Codes Navision	RDC 0504312 et RDC 0708811
Numéro d'intervention	NN 3000 520
Nom abrégé	Programme AEPA, Projet du Sud-Kivu
Date de signature de la Convention Spécifique RDC 0504312	12/10/05 (accord valable pour 6 ans> oct. 2011)
Date de signature de la Convention Spécifique RDC 0708811	20/12/07 (accord valable pour 4 ans> déc.2011)
Date de signature de la CMO RDC 0504312	10/01/07
Date de signature de la CMO RDC 0708811	20/12/07
Date de démarrage	Janvier 2007
Date initiale de clôture du Programme	31/11/2011
Source de financement RDC 0607711	DGCD: 760.640 €
Source de financement RDC 0504312	DGCD: 632.201 €
Source de financement RDC 0708811	DGCD: 1.192.100 €
Mode de gestion	Régie
Secteur d'intervention	Infrastructures de base
Ministère de tutelle	Ministère du Plan / CNAEA
Localisation	Province du Sud-Kivu
Budget total (EUR)	2.584.941 €
Déboursement au 31 décembre2010	1.874.043,45€ (72,5% du total)
Solde au 31 décembre2010	710.897,55€

Cette seconde phase est une enveloppe supplémentaire et les activités venaient s'ajouter à celles de la phase 1 qui étaient en cours d'exécution.

L'enveloppe de deux millions d'euros était réservée à cette nouvelle phase.

Le mode d'action du projet restait le même que celui de la phase 1.

La phase 2 devrait réaliser donc, avec le déficit de 664.202,53 euros, les activités prévues au moment de l'identification à l'exception des réseaux qui avaient été construits entre-temps par d'autres bailleurs de fonds. Ce travail devrait être réalisé par la même équipe et le même matériel. Une promesse d'octroi de 420.00 euros supplémentaires s'en est suivie.

Toutefois, quelques modifications avaient été prévues par rapport à la phase 1 dont :

1. Les activités nouvelles relatives à l'assainissement, avaient été planifiées dans les aires desservies par les réseaux. Cette activité se limiterait à construire des latrines sèches à double fosse dans les écoles et centres de santé, ainsi que des blocs de douches, des incinérateurs et des fosses à placenta dans les centres de santé.
2. L'ancrage institutionnel du projet a été modifié. Au lieu du Ministère de l'Energie, le projet devrait travailler avec le Ministère du Plan/CNAEA (Comité National d'Action de l'Eau et d'Assainissement) comme partenaire. Mais en réalité, le projet est passé du Ministère de l'Energie à celui du Développement Rural et actuellement à celui du Ministère de Plan duquel dépend le CNAEA.

Sur le plan des ressources humaines, en décembre 2008, le BEP s'était amputé de son ATI et en février 2009 il l'a été de son AT national du profil Socio organisationnel. Ce dernier sera remplacé au mois d'avril 2009. Au même moment, l'équipe du BEP fut aussi augmentée d'un contrôleur des travaux et d'un magasinier.

Sur le plan des objectifs il n'eut pas de changements majeurs. La réalisation des activités de la phase 1 s'est prolongée en phase 2, avec deux cadres logiques différents au niveau des IOV et des résultats.

Les résultats du cadre logique du deuxième DTF été formulés de la manière suivante :

1. Les travaux de captage de 4 groupes de sources sont réalisés par des équipes renforcées
2. Quatre ASUREP sont constituées et leurs membres formés à la gestion et à la diffusion des bonnes pratiques de l'hygiène
3. Les travaux des réseaux et les bâtiments de maintenance sont réalisés par des prestataires après procédure d'appel d'offres
4. Les infrastructures d'assainissement et les bâtiments de maintenance sont réalisés par des prestataires après procédures d'appel d'offres.

Il est à signaler qu'à l'issue des études menées en 2009 par le BEP, il s'est révélé que quelques réseaux avaient été réalisés par d'autres bailleurs de fonds et qu'avec le fonds mis à sa disposition, le BEP était en mesure de ne construire que 8 réseaux après la fusion de Mwendo-Cirhogole et Mwendo-Kashungurhi en Mudaka. Les huit réseaux sont les suivants : réseaux de Nduba, de Cishadu-Buhozi, de Lujambo, de Katonda, de Nkola, de Kizibaziba, de Nyakaliba. Ce qui fait un total de 79 km de réseaux d'eau à construire pour desservir 87.600 personnes au lieu de 103.300 personnes tel que prévu par le DTF..

Dans l'entre-temps, le BEP avait amorcé la sensibilisation, la structuration des communautés de Burhale, de Runingu et de Biriba en Assemblée générale et Conseil d'Administration, et capté 2 sources à Biriba et Runingu.

Il est à signaler que pour des raisons d'ordre social et celles liées au débit de la source de Shanjale à Mwendo, le BEP avait décidé que celle-ci soit remplacée par la source de Kamira 2 dont le débit est de 28 l/s. Kamira 2 est une propriété de l'Archidiocèse Catholique de Bukavu. Avec cette nouvelle ressource, les réseaux de Mwendo (Mwendo-Kashungurhi et Mwendo-Cirhogole) ont donc été fusionnés en réseau de Mudaka pour desservir plus de villages, inclus le site de Kalambo (où est érigée l'Université Catholique de Bukavu). Cette solution s'intègre aussi dans la politique du Gouvernement provincial qui prévoit l'extension

2.2 Points saillants

Parmi les faits saillants, il y a lieu d'épingler les points positifs et négatifs ci-dessous :

1. Points positifs

- La construction des ouvrages hydrauliques dans les réseaux a permis au BEP de recouvrer la confiance auprès des bénéficiaires et des autorités locales.
- La mise en place de 2 unités de gestion dans les réseaux opérationnelles et la formation de leurs membres permet d'assurer la gestion de ces réseaux.
- La récupération de 420.000 euros pour achever les travaux programmés sur les sites restants.
- La formation des différents membres des conseils d'administration et des unités de gestion des ASUREP pour renforcer leurs capacités en matière de gestion de ressources humaines, financières, administratives et matérielles.
- Le paiement du coût de service de l'eau à Cishadu-Buhozi et à Nduba par les usagers des réseaux est un facteur positif pour la durabilité des ouvrages.
- La continuité avec les ONGs partenaires pour la structuration des communautés a été utile dans la formation des membres des ASUREP et de l'obtention des actes de cession par les CA.
- A Cishadu-Buhozi où le paiement se fait au volume, soit 60 litres d'eau pour 50 CDF, les progrès ont été notés dans les recettes réalisées avec 28 bornes fontaines déjà opérationnelles au 31/12/2010. Le chiffre d'affaires a évolué respectivement de 780 USD en juillet, de 1.323 USD en août et de 1.400 USD en septembre, 780 USD en octobre, de 1.323 USD en novembre et de 1.400 USD en décembre 2010.
- Le projet a vendu une bonne partie des tuyaux avec l'accord du PST à l'AEP/Kindu en vue d'améliorer le portefeuille du projet. Le BEP a pu récupérer un dixième du total des montants payés des marchés RDC 543 afin de lui permettre de réaliser d'autres ouvrages, soit la somme totale à 43.500 euros.
- La supervision régulière du PST et de la CAT a permis à l'équipe du projet à améliorer son rendement en général, et en particulier la gestion administrative et financière.

2. Points négatifs

- Le refus, par un des responsables du Comité Anti Bwaki, organisation qui avait construit l'adduction d'eau, de connecter le réseau de Mwendo-Kashungurhi sur la source Bwenjerere aménagée par le Comité Anti-Bwaki et desservant déjà une grande population d'une part, et le refus de faire traverser la tuyauterie dans sa plantation, a contraint le projet à trouver tardivement une

- Le paiement du coût de service de l'eau par ménage et par mois fixé à un montant dérisoire pour le moment, pose beaucoup de problèmes de recouvrement dans l'ASUREP de Nduba, d'une part, en raison de l'insuffisance de la mobilisation des populations avant la réalisation des travaux et d'autre part, du pouvoir d'achat bas de ces populations. S'ajoute à cela la mauvaise information diffusée par le responsable catholique de la chapelle de Nduba, selon laquelle « l'eau appartient à Dieu, il ne faut pas payer les coûts du service de l'eau ». Le projet a sensibilisé le curé de la paroisse et le responsable politique local sur le dossier. Une amélioration s'observe petit à petit dans cette communauté.
- Le tremblement de terre qui avait secoué la ville de Bukavu et ses environs, en date du 03 février 2010 a provoqué des éboulements aux captages de Nyakaliba et à celui de Kizibaziba en territoire d'Idjwi et contraint le projet de réparer ces deux captages.
- Les reports successifs de date programmée pour les réunions du Comité de pilotage : la réunion prévue en avril 2010 avait été reportée en septembre et ensuite en décembre 2010 et finalement en janvier 2011.

2.3 Leçons apprises et recommandations

EFFICIENCE :

- L'efficacité du service de l'eau dans les 2 ASUREP est très satisfaisante, car le coût actuel est moindre par rapport au coût pratiqué avant la mise en fonction des réseaux.
- L'efficacité de l'obtention gratuite des terrains par les membres de CA est très satisfaisante car elle réduit les coûts des travaux réalisés et voire même la réduction du temps.
- L'efficacité des travaux de creusage des tranchées et de ceux de la pose des tuyaux dans les réseaux a été très satisfaisante, parce que 29,5 km en moyenne ont été posés en une année, en lieu et place de 26,5 km/an estimés par le DTF.
- L'efficacité de la construction d'un réseau en général est satisfaisante, car son coût moyen est inférieur (228.037,63 €) par rapport à celui de la prévision DTF (236.937,50 €) et aux coûts moyens admis pour les mini-réseaux.
- L'efficacité de paiement du service de l'eau est satisfaisante, car les bénéficiaires paient déjà le service rendu par les UG pour les réseaux fonctionnels.
- L'efficacité de la prestation des structures de gestion des 2 ASUREP a été satisfaisante, car celles-ci fournissent de l'eau en fonction des horaires aux bénéficiaires 24 h/24h.

- L'efficience du délai d'exécution des travaux de construction des ouvrages hydrauliques de Nduba et de Cishadu-Buhozi, n'a pas été satisfaisante, car le temps mis pour la réalisation de ces ouvrages n'a pas respecté le délai contractuel : au lieu de 4 mois, ils ont été réalisés pendant 12 mois.
- De même l'efficience du temps mis pour réaliser les études techniques du réseau de Mwendu-Mudaka n'a pas été satisfaisante parce qu'elles ont été refaites trois fois au lieu d'une fois suite au remplacement de la source initiale et ce, dû à un conflit foncier. Donc plus de temps, moyens financiers et matériels dépensés que prévus.
- L'efficience du délai d'exécution des travaux de construction du bac de départ au captage de Lujambo n'a pas été satisfaisante parce que le temps prévu pour ce travail est déjà dépassé alors que cet ouvrage n'est pas encore achevé suite au conflit foncier.

Recommandations :

- Le BEP encourage l'utilisation de la main d'œuvre locale dans le futur projet pour ce qui est du creusage des tranchées en vue de favoriser l'appropriation du projet par les bénéficiaires et de réduire ainsi, le coût de l'activité.
- Le BEP encourage dans l'avenir l'obtention gratuite par les CA, des terrains sur lesquels doivent être érigés les ouvrages hydrauliques.
- Il demande au Comité de pilotage de mener de démarches auprès de l'Assemblée provinciale en vue de l'élaboration d'un édit pour réglementer les captages de sources, les traversées de champs et de plantations de non et/ou bénéficiaires ; ou à défaut faire appliquer la loi dite Bakajika : « le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat ».

EFFICACITE :

- L'efficacité des travaux de creusage des tranchées et de ceux de pose des tuyaux dans les réseaux, a été très satisfaisante parce que 59 km de tuyaux ont été posés dans l'ensemble des réseaux, soit 29,5 km/an en lieu et place de 26,5 km/an prévus par le DTF.
- L'efficacité de la reconnaissance juridique des structures de gestion a été satisfaisante, car en une année, 4 structures au lieu de 2 prévues ont été enregistrées à la Division provinciale de la Justice et garde de sceau.

Recommandations :

- Que le projet évite de travailler avec les tuyaux PE livrés en longueur de 5,8 m pour les autres réseaux futurs, car fastidieux pour le soudage.
- Que le projet travaille en régie avec les bénéficiaires pour les travaux de creusage des tranchées, de pose et de remblayage des conduites afin que

les bénéficiaires s'approprient du projet et aussi, pour éviter les conflits fonciers et gagner du temps.

- Que la Cellule MP de la CTB accélère le processus d'attribution des marchés pour éviter au projet d'enregistrer de retard important dans sa réalisation qui conduit à la perte de confiance auprès des bénéficiaires et des autorités locales. Ce qui conduit souvent à une sollicitation de prolongation du projet.
- Que le projet travaille avec les membres des ASUREP bien formés pour qu'ils s'approprient du projet et garantissent la durabilité. Veiller au volet formation des bénéficiaires et à la durée de l'accompagnement.
- Le projet doit éviter de travailler sur plusieurs réseaux d'eau potable à la fois, car leur suivi et contrôle posent problème. Mettre en place une bonne planification opérationnelle

DURABILITE :

- Au regard des formations assurées au compte des gestionnaires des ASUREP, de la prise en charge actuelle des frais récurrents par ces ASUREP, de l'implication aussi des bénéficiaires dans l'exécution des réseaux et de la qualité des ouvrages construits, on peut dire que la durabilité de ces derniers pourra être bien assurée.

Recommandations :

- Que les CA continuent à respecter les réunions des assemblées telle que prévu dans les statuts et le ROI.
- Que les unités de gestion entretiennent régulièrement les ouvrages construits pour assurer leur pérennité.
- Que les responsables religieux et politiques du groupement de Nduba, à travers l'ASUREP sensibilisent les bénéficiaires à payer régulièrement et au prix fixé le service de l'eau.
- Que les futures formulations des projets ne retiennent plus les communautés ou réseaux ayant un faible nombre de ménages (< 2000) , qui à la longue deviennent incapables de prendre en charge les frais d'amortissement et de maintenance des ouvrages. A la fin, les charges deviennent importantes et les ménages sont dans l'incapacité de les honorer, cas de Nduba (500 ménages) et de Nkola (300 ménages).

lignes budgétaires. Le projet est passé de 11 réseaux à 8 réseaux et donc de 103.300 personnes à 87.600 personnes bénéficiaires, de 11 ASUREP à huit ainsi que les longueurs de tuyaux à poser ont été réduites.

Par contre, le projet a connu l'augmentation du nombre de personnel d'appui, ce qui a sensiblement affecté la masse salariale non prévue par le budget. Outre les salaires des animateurs, le projet a mis à la disposition de ces ONGs partenaires des motos pour leurs déplacements. Aussi, le partenariat a été suspendu momentanément en juin 2010.

Au cours de cette année, il eût des modifications dans les réseaux :

- de Nyakaliba et de Nkola où une ligne secondaire d'adduction a été ajoutée aux réseaux en rapport avec la dispersion de l'habitat des bénéficiaires.
- A Mwendo, le projet a prolongé l'adduction du réseau Mwendo-Kashungurhi jusqu'à l'Université Catholique de Kalambo comme signalé ci-haut, a aussi procédé à la fusion de deux réseaux, à savoir, celui de Mwendo-Kashungurhi et de Mwendo-Cirhogole en Mwendo-Mudaka et aussi à la fusion de l'ASUREP Mwendo-Kashungurhi et l'ASUREP Mwendo-Cirhogole en ASUREP Mwendo-Mudaka.
- Sur le plan financier, le projet a utilisé une enveloppe RDC0607711 (1.234.540 euros) pour la phase 1 et deux autres enveloppes RDC 0504312 (632.201 euros) et RDC 0708811 (704.600 euros) pour la phase 2. L'enveloppe allouée à la première phase n'a été consommée qu'à 55 % et le solde a été affecté pour la phase 2.

Bien que les ouvrages n'aient pas été remis officiellement aux communautés bénéficiaires, les usagers desservis par quelques bornes fontaines opérationnelles ont payé le service de l'eau pour les deux réseaux mis en service (Cishadu-Buhozi et Nduba)..

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

- Le score pour cet ancrage institutionnel est « approprié ».

Au stade actuel, le projet collabore étroitement avec le Ministère provincial du Plan à travers le CPAEA (Comité Provincial d'Action de l'Eau et de l'Assainissement). Le projet a associé le CPAEA dans le suivi des réseaux et dans le recrutement de son personnel technique, et a également bénéficié d'un appui de ce dernier dans la résolution des conflits fonciers.

Aussi, les institutions étatiques participent activement aux réunions du Comité de pilotage, ainsi qu'à celles de la SMCL (Structure Mixte de Concertation Locale) au niveau national.

Le projet constate que le CPAEA n'a pas de moyens matériels et financiers nécessaires devant lui permettre de suivre et de contrôler les travaux initiés.

L'incompétence de certains agents techniques du SNHR n'a pas permis une bonne collaboration avec le projet.

- Le score pour les modalités d'exécution est « approprié ».

Le cadre légal a permis au projet le dédouanement facile et la mobilité sans tracasseries des véhicules lors de visites des activités de l'intervention. La gestion du projet a été menée en étroite collaboration avec le PST et le CAT du programme Eau conformément au Dossier Technique et Financier, ainsi qu'aux procédures de la CTB. Les réunions de la SMCL et du Comité de pilotage ont permis au projet de récupérer les 420.000 euros faisant défaut.

2. Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs de d'influence
 - La mise en place des structures de gestion communautaire et la formation de leurs membres, ont motivé les bénéficiaires pour une participation active.
 - La construction du système d'adduction gravitaire et le captage des sources non contaminées avec des débits suffisants, ont renforcé la confiance des bénéficiaires vis-à-vis du projet.
 - L'implication de l'autorité locale dans la réalisation des ouvrages a permis aux populations de s'intéresser davantage au projet.

3. Résultats non prévus
 - Le nombre de personnes à desservir à Cishadu est passé de 20.000 personnes à 29.000 personnes.
 - L'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène n'a pas été donnée à toutes les 32.800 personnes, seuls les membres des unités de gestion et les femmes qui sont passées au centre de santé où se tenaient les séances d'éducation, ont bénéficié de la sensibilisation liée à l'éducation.

4. Dynamique « harmo »
 - Les autres acteurs intervenants dans le secteur de l'eau sont focalisés dans l'urgence.
 - La participation du projet aux réunions de Cluster Wash favorise l'harmonie et la coordination entre les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement.

5. Intégration « genre » et « environnement »
 - Au niveau de l'objectif spécifique, les thèmes « genre » et « environnement » n'ont pas été intégrés. Néanmoins, nous devons signaler que ces thèmes transversaux ont été pris en compte par le projet, car pour ce qui est du personnel permanent des ASUREP, le service au niveau des BF est entièrement assuré par le personnel féminin. Quant à l'environnement, à chaque BF, un puisard est réalisé pour la récolte des eaux perdues et chaque fontainière a été formée pour l'assainissement de sa BF.

4.2.3 Risques & hypothèses

- L'eau est exploitable et de qualité & quantité suffisante ;
- L'administration et les autorités locales sont mobilisées et prêtes à collaborer ;
- Les moyens financiers peuvent être mobilisés pour des dispositifs d'assainissement ;
- La poursuite des travaux de construction jusqu'au premier semestre de 2011 ;

Pour les recommandations :

Recommandations	Source	Qui	Deadline
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les membres des ASUREP formés pour réduire les coûts des réseaux. - Que le processus d'attribution des marchés publics soit accéléré pour permettre au projet de réaliser les réseaux prévus et mettre en place des UG. - Que le PST trouve le fonds pour poursuivre les travaux à Burhale, Runingo et Biriba; - Que les futurs projets intègrent le thème « environnement et genre » dans l'objectif spécifique - Que les projets futurs disposent des moyens suffisants pour assurer l'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène et précisent et/ou réduisent la cible qui doit bénéficier de cette éducation 	- Cfr. 4.2.4	-Le BEP	- Q4-2010
	-Cfr 4.2.1	-La CMP	- Q1 -2011
	-Cfr 4.2.1	-Le PST	- Q1 -2011
	-Cfr 4.2	- La CTB	- Début projet
	-Cfr 4.2.1	- La CTB	- Début projet

Pour les leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
<ul style="list-style-type: none"> - La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans la province. . -Le BEP a remarqué la différence dans les nombres de longueurs de conduites prévues dans le DTF avec la réalité sur le terrain. - La négociation de l'obtention par le CA, des terrains sur lesquels seront érigés les ouvrages, évite au projet de déboursier de l'argent en compensation ; - Dans les communautés à faible ménages, le recouvrement de paiement de service de l'eau est plus difficile que dans les communautés à un grand nombre de ménages. -Le projet est une réponse à beaucoup de problèmes exprimés par les bénéficiaires lors de l'étude de base : réduction des bagarres, la réduction de la distance de puisage, de la corvée de recherche de l'eau,... 	-le BEP futur	- Formulation et Mise en œuvre
	- Erreur ! Liaison incorrecte.	-Identification et Formulation
	- le BEP futur	- Mise en œuvre
	-le Département / CTB HQ	- Identification et Mise en œuvre
	-le Département / CTB HQ	-Identification et Mise en œuvre

4.4 Résultat 2

4.4.1 Indicateurs

Résultat 2 : Les usagers sont structurés et formés pour garantir la pérennité du service de l'eau					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
1) Les Comités des usagers appliquent leur règlement intérieur	-	-	0 comités	8 CA et 2 UG	P.e : Les associations se réunissent régulièrement et fixent elles –même le coût de service de l'eau
2) Le compte d'exploitation des comités est positif					
3) Les interruptions du service d'eau < 48 heures			- 0 jour d'approvisionnement en eau potable	2 Unités de gestion gèrent les ouvrages pendant 24 heures sur 24	
4) Nombre d'associations formées et actives			-0 associations	2 ASUREP formées et actives pour les deux réseaux mis en service	2 associations seulement ont des unités de gestion et fonctionnelles. Les 6 autres attendent la mise en service de leurs réseaux.
5) Chiffre d'affaire des associations					2/8 associations sont dotées d'unités de gestion et approvisionnent les populations en eau potable. Leurs chiffres d'affaire sont positifs
6) Nombre de maladies liées au manque d'hygiène au Sud-Kivu					Aucune enquête n'a été menée pour évaluer cet indicateur. Sauf qu'au niveau du Ministère provincial de la Santé, aucune épidémie liée à l'hygiène n'a pas été déclarée dans l'aire d'intervention du projet.

4.5 Résultat 3

4.5.1 Indicateurs

Résultat 3 : Les capacités des interfaces techniques d'accompagnement sont renforcées					Progrès : A
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
1) Au moins 3 ONG par région maîtrisent une méthodologie pour accompagner les usagers	-	-	0 ONG	-5 ONG	Les 4 ONGs ont mis en place des AG et des CA à Runingo, Biriba et Burhale
2) Au Sud-Kivu, 5 ONG maîtrisent les concepts techniques d'études et de réalisation de réseaux gravitaires	-	-	0 ONG	-5 ONG	Les 5 ONGs continuent à intervenir efficacement dans le secteur de l'eau et 2 parmi elles ont réalisé des ouvrages pour le projet

4.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1. Présélectionner les ONG locales et autres structures d'ITA qui pourront être associées au Programme, sur base de leur expertise, leur ancrage local et leurs capacités organisationnelles.		+			
2. Former les I(T) A dans les trois zones d'intervention.		+			
3. Former les ITA du Sud Kivu aux aspects techniques.		+			

4.5.3 Analyse des progrès réalisés

L'activité de pré sélectionner les ONG intervenant dans le secteur de l'eau a été réalisée à 100 % en 2008.

4.5.4 Risques et hypothèses

Il y a eu une bonne collaboration entre le projet et les autres acteurs qui accompagnent les ONG locales.

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
<p>- La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau dans la province. .</p> <p>-Le BEP a remarqué la différence dans les nombres de longueurs de réseaux prévues dans le DTF.</p> <p>- La négociation par le CA des terrains sur lesquels seront érigés les ouvrages, évite au projet de déboursier de l'argent en compensation ;</p> <p>- Dans les communautés à faible ménages, le recouvrement de paiement de service de l'eau est plus difficile que dans les communautés à grand nombre de ménages.</p> <p>-Le projet est une réponse à beaucoup de problèmes exprimés par les bénéficiaires lors de l'étude de base : réduction de bagarre, la réduction de la distance de la corvée de l'eau,...</p>	<p>-le BEP futur</p> <p>- Erreur ! Liaison incorrecte.</p> <p>- le BEP futur</p> <p>-le Département / CTB HQ</p> <p>-le Département / CTB HQ</p>	<p>- Formulation et Mise en œuvre</p> <p>-Identification et Formulation</p> <p>- Mise en œuvre</p> <p>- Identification et Mise en œuvre</p> <p>-Identification et Mise en œuvre</p>

4.6 Résultat 4

4.6.1 Indicateurs

Résultat 4 : Les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées					Progrès : C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
1) > 50% des usagers connaissent les risques liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement	-	-	-	-	Aucune enquête n'a été menée, et il est donc difficile de mesurer cet indicateur.
2) > 25% des usagers évitent au moins 2 comportements à risque	-	-	-	-	Aucune enquête n'a été menée, et il est donc difficile de mesurer cet indicateur.

4.6.2 Bilan activités

Activités	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1. Adapter les supports méthodologiques et pédagogiques en matière d'éducation à l'hygiène au contexte de chaque zone d'intervention.	++				
2. Former les communautés aux pratiques et règles élémentaires d'hygiène.			+/-		De plus, la diffusion des pratiques de l'hygiène n'a pas été suffisante.
3. Impliquer les centres de santé dans ce travail de sensibilisation.				-	Seule l'Inspection provinciale de la Santé a été impliquée
4. Réaliser des ouvrages démonstratifs en assainissement, principalement en matériaux locaux.			+/-		
5. Echanger les expériences entre communautés (visites d'échange).	++				
6. Analyser périodiquement la qualité de l'eau des adductions d'eau / réseaux.		+			

4.6.3 Analyse des progrès réalisés

- Les réunions de sensibilisation organisées dans les différentes écoles ont abouti à la création de clubs d'assainissement. Au total, 10 écoles ont bénéficié de 30 séances.
- 20 séances de sensibilisation réalisées dans 10 écoles de Cishadu-Buhozi en faveur de 320 élèves ; 16 séances de sensibilisation réalisées dans 4 écoles de Mwendo-Mudaka en faveur de 854 élèves.
- Analyse bactériologique et chimique des échantillons de l'eau de la source de Kamira II. Pour la qualité de l'eau de la source Kamira une contre-vérification de l'analyse a été réalisée par BIOSADEC

4.6.4 Risques et hypothèses

Des moyens financiers mobilisés pour les dispositifs d'assainissement sont insuffisants et ont été affectés au poste des travaux

4.6.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	Le projet a mené des séances de sensibilisation dans les écoles en plus de celles prévues chez la population bénéficiaires et dans les centres de santé
Efficiéce	C	
Durabilité	C	
Pertinence	C	

4.6.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution est de 16% et représente la construction des blocs de latrines dans le réseau de Nduba, les analyses bactériologiques, l'adaptation de support méthodologique (boîtes à images, Film sur CD-Rom, les matériels de sensibilisation,...)

4.6.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les décisions :

Décisions	Source	Qui	Temps	Etat
- L'abandon de 3 réseaux	-Suite au déficit budgétaire	- PST et BEP	- Q2	- La décision reste d'application
- La suspension du partenariat avec les ONGs du soft	-Suite à l'abandon de 3 réseaux	- BEP	- Q2	- Idem
- L'affectation du véhicule à KINDU	- Suite à la réduction des activités	- PST	- Q4	- Idem
- Vente des tuyaux à l'AEPA/Kindu	- Suite à l'abandon de 3 réseaux	- PST et BEP	- Q4	- Idem

Pour les recommandations :

Recommandation	Source	Qui	Deadline
- Travailler avec les membres des ASUREP formés pour réduire les coûts des réseaux.	- Cfr. 4.2.4	-Le BEP	- Q4-2010
- Que le processus d'attribution des marchés soit accéléré pour permettre au projet de réaliser les réseaux prévus et mettre en place des UG.	-Cfr 4.2.1	-La CMP	- Q1 -2011
- Que le PST trouve le fonds pour poursuivre les travaux à Burhale, Runingo et Biriba;	-Cfr 4.2.1	-Le PST	- Q1 -2011
- Que les futurs projets intègrent le thème « environnement et genre » dans l'objectif spécifique	-Cfr 4.2	- La CTB	- Fin de ce projet
- Que les projets futurs disposent des moyens suffisants pour assurer l'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène et précisent la cible qui doit bénéficier de cette éducation	-Cfr 4.2.1	- La CTB	- Fin de ce projet

Pour les leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
<p>- La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau dans la province. .</p> <p>-Le BEP a remarqué la différence dans les nombres de longueurs de réseaux prévues dans le DTF.</p> <p>- La négociation par le CA des terrains sur lesquels seront a construits les ouvrages, évite au projet de déboursier de l'argent en compensation ;</p> <p>- Dans les communautés à faible ménages, le recouvrement de paiement de service de l'eau est plus difficile que dans les communautés à grand nombre de ménages.</p> <p>-Le projet est une réponse à beaucoup de problèmes exprimés par les bénéficiaires lors de l'étude de base : réduction de bagarre, la réduction de la distance de la corvée de l'eau,...</p>	<p>-le BEP futur</p> <p>- Erreur ! Liaison incorrecte.</p> <p>- le BEP futur</p> <p>-le Département / CTB HQ</p> <p>-le Département / CTB HQ</p>	<p>- Formulation et Mise en œuvre</p> <p>-Identification et Formulation</p> <p>- Mise en œuvre</p> <p>- Identification et Mise en œuvre</p> <p>-Identification et Mise en œuvre</p>

4.7.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les décisions :

Décisions	Source	Qui	Temps	Etat
-Aucune	- Pas de source	- Personne	- Aucun	- Aucun

Pour les recommandations :

Recommandation	Source	Qui	Deadline
- Aucune	- Pas de source	- Personne	- Pas d'application

Pour les leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
- L'inventaire des intervenants dans le secteur de l'eau a facilité le projet dans la sélection des ONG partenaires et ainsi, gagner assez de temps.	-le BEP futur	- Formulation, Identification et Mise en œuvre

4.8.6 Exécution budgétaire

Cette activité ne relève pas de budget du projet et donc elle n'a pas occasionné des dépenses.

4.8.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les décisions :

Décisions	Source	Qui	Temps	Etat
- Information au Comité de pilotage de l'inexistence des textes en matière de l'eau, l'ébauche en circulation	Pour éviter des tracasseries	- BEP	- Q2	- La décision reste d'application

Pour les recommandations :

Recommandation	Source	Qui	Deadline
- Rendre disponible aux ASUREP le code de l'eau dès qu'il sera validé	- Cfr. 4.8.4	-Le BEP	- Q2-2011

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
<p>- En dépit de l'absence de la diffusion des textes en matière de l'eau (et la gestion intégrée de l'eau) et par rapport à la protection de l'environnement, les deux systèmes qui ont fonctionné en 2010 n'ont pas subi des tracasseries de l'administration ou des autorités qui appliquent des règles abusives. Mais leur connaissance par les gestionnaires est indispensable.</p> <p>-Le projet a remarqué que quelquefois certains membres de CA imposent les candidats de leur obédience dans le recrutement du personnel de l'unité de gestion, une pratique à éviter.</p>	<p>-le BEP futur</p> <p>- Erreur ! Liaison incorrecte.</p>	<p>- Formulation et Mise en œuvre</p> <p>-Identification et Formulation</p> <p>-</p>

choix de sources, la localisation des lieux de construction des ouvrages hydrauliques et sanitaires, et dans la fixation du coût de service de l'eau.

- Les cris de joie poussés par les bénéficiaires des réseaux opérationnels, au passage des agents CTB lors de leur visite sur les sites, témoigne la satisfaction que la population manifeste envers l'intervention.

5.2. Partenaires

- Les partenaires ont amélioré leurs connaissances et compétences dans le domaine de marchés publics, des calculs hydrauliques, de construction des travaux des ouvrages hydrauliques et dans l'accompagnement des communautés dans la mise en place de gestion des structures de gestion représentatives et transparentes.
- Beaucoup de partenaires ont bénéficié, outre des formations techniques et soft, des contrats de prestations et des moyens de transport de la part du projet.
- Constat selon lequel les fournisseurs du projet en équipements et accessoires de plomberie, ainsi que les entrepreneurs partenaires ont amélioré leurs revenus.

5.3. Société en général

- Les stations d'essence, les centres hospitaliers, les sociétés de télécommunication, les transporteurs, les hôteliers, les bailleurs de nos bureaux, les restaurateurs, la SNEL, la Regideso, ..., ont augmenté aussi leurs revenus.
- L'augmentation de l'assiette fiscale de la Direction Générale des Impôts.
- L'amélioration de frais de gestion des banques.
- Les membres les plus proches des agents de projet, ont amélioré leur standing de vie.
- Certains services étatiques du secteur de l'eau et assainissement, les groupements, les chefferies, les territoires et la province, ont bénéficié des infrastructures érigés par le projet.
- Certains services étatiques du secteur de l'eau et assainissement, ont amélioré leurs compétences en matière d'analyse de l'eau et de calculs hydrauliques.

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

Au niveau des structures des ASUREP, la SMCL avait décidé que le projet change l'appellation « Comité de gestion » par le Conseil d'Administration. Cela avait été fait et tous les comités sont appelés « Conseil d'Administration ».

Parmi ces vœux, il est à noter un progrès dans la construction des ouvrages. En effet, les marchés des travaux ont été attribués seulement au second semestre de 2009, ce qui a permis au projet de redorer son image vis-à-vis des bénéficiaires et de l'autorité locale

La SMCL avait demandé au bailleur de fonds d'augmenter le budget du projet en mettant à sa disposition les 420.000 euros. En 2010, cette recommandation avait été respectée et le projet a reçu de la D.G.C.D. ledit montant.

Le projet a mis en place la stratégie visant à encourager les ONGs locales à participer aux appels d'offres, notamment par les visites de lieux obligatoires. Ce qui les favorise amplement et jusque là les marchés en cours ne sont réalisés qu'avec ces ONGs locales.

		jours/an 9) Structures communautaires de gestion fonctionnelles		
R.2.	Les usagers sont structurés et formés pour garantir la pérennité du service de l'eau	1) Les Comités des usagers appliquent leur règlement intérieur 2) Le compte d'exploitation des comités est positif 3) Les interruptions du service d'eau < 48 heures	- Rapport des ONG - Rapport des Comités de Gestion - Rapport d'évaluation intermédiaire et finale	- Les communautés des trois zones d'intervention sont suffisamment motivées. - Les élections futures permettront de désigner des responsables des entités administratives responsables et impliqués - Le remplacement des responsables des entités administratives ne nuit pas à la continuité du projet - On trouve suffisamment d'ONG et d'animateurs qui disposent d'assez de capacités.
R.3.	Les capacités des interfaces d'accompagnement et techniques sont renforcées	1) Au moins 3 ONG par région maîtrisent une méthodologie pour accompagner les usagers 2) Au Sud-Kivu, 5 ONG maîtrisent les concepts techniques d'études et de réalisation de réseaux gravitaires	- Rapport d'évaluation finale	- Il existe une bonne collaboration avec les autres acteurs qui accompagnent les ONG locales. - Pour Kindu – Maniema : Les ONG ou autres ITA des provinces limitrophes pourront transférer leurs compétences aux ONG de Kindu.
R.4.	Les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées	1) > 50% des usagers connaissent les risques liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement 2) > 25% des usagers évitent au moins 2 comportements à risque	- Enquêtes - Rapport d'ONG - Rapport centre de santé	- Des moyens financiers peuvent être mobilisés pour les dispositifs d'assainissement
R.5.	Les intervenants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont inventoriés dans les 3 zones d'intervention.	1) La cartographie des intervenants est connue pour chaque zone d'intervention du projet	- Documents de cartographie par zone	- Tous les acteurs sont prêts à accepter leur rôle et respecter le rôle des autres
R.6.	Les textes et lois par rapport à l'eau sont connus et respectés par les acteurs	1) Aucun des systèmes d'eau n'est confronté à des tracasseries de	- Rapports des ONG - Rapports Comités de	- Tous les acteurs sont prêts à accepter leur rôle et respecter le rôle des autres

	concernés par le secteur de l'eau.	l'administration ou des autorités qui appliquent des règles abusives	Gestion - PV Comités de Pilotage	
R.7.	Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrage et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.	1) Cinq extraits (conférences, documents...) relatifs aux leçons du Programme 2) 75% des intervenants dans le secteur en RDC connaissent au moins 2 de ces extraits	- Documents de capitalisation - Rapports d'évaluation intermédiaire et finale - Rapports de la CAC - PV de la SMCL	- Tous les acteurs sont prêts à accepter leur rôle et respecter le rôle des autres

Activités M&E

Les activités suivantes ont eu lieu au cours de cette année :

1. La réunion de la SMCL tenue à Kinshasa le 02 juin 2010.
2. L'évaluation de l'auditrice Chantal Bollen en août 2010.
3. Les cercles de développement janvier et mars 2010.

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

R2 :

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Activité 2.1. Accompagner les communautés dans la mise en place des structures de gestion représentatives et transparentes (AG/CA/Unité de gestion) et à l'élaboration des textes régissant leur fonctionnement.															
Activité 2.2. Former ces structures en gestion financière, gestion des matériels et stocks, gestion des ressources humaines pour le suivi de leur ouvrage.															

Activité 2.7. Mettre en place, par zone d'intervention, une structure faîtière ou plate-forme appelée à assurer certains services communs pour l'ensemble des réseaux.																
Activité 2.8. Inciter les acteurs locaux à s'investir dans l'échange sur les approches, la fixation des prix et l'élaboration d'une politique commune en matière de gestion des réseaux/adductions.																

R3 :

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Activité 3.1. Présélectionner les ONG locales et autres structures d'ITA qui pourront être associées au Programme, sur base de leur expertise, leur ancrage local et leurs capacités organisationnelles.	Accompagnement														Activité déjà réalisée

Activité 3.2. Former les I(T)A dans les trois zones d'intervention.	Formations conférences ateliers 1															Activité déjà réalisée
Activité 3.3. Former les ITA du Sud Kivu aux aspects techniques.	Formations conférences ateliers 2															Activité déjà réalisée

R4 :

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
Activité 4.1. Adapter les supports méthodologiques et pédagogiques en matière d'éducation à l'hygiène au contexte de chaque zone d'intervention.	Accompagnement 1														Activité déjà réalisée
Activité 4.2. Former les communautés aux pratiques et règles élémentaires d'hygiène.	Accompagnement 2														
Activité 4.4. Réaliser des ouvrages démonstratifs en assainissement, principalement en matériaux locaux.	Accompagnement 3														Faible quantité des latrines dans les réseaux d'eau potable

Activité 4.5. Echanger les expériences entre communautés (visites d'échange).	Réalisation latrines, puits perdus														Les latrines sont incluses dans le MP RDC 849
Activité 4.6. Analyser périodiquement la qualité de l'eau des adductions d'eau/réseaux.	Accompagnement 4													BEP/ASUREP	

LÉGENDE DES COULEURS

- Analyse de l'eau, levé topo, matérialisation réseau, creusage et pose des tuyaux
- Calculs hydrauliques, élaboration et lancement CSC pour accessoires plomberie
- Construction des ouvrages hydrauliques et sanitaires et locaux d'exploitation
- Captages et protection des aires des captages des sources
- Accompagnement des ASUREP
- Formations des membres des ASUREP

